

Budos-Info n°12

Décembre 2019

Budossaises, Budossais,

2019 se termine avec la fin de mon mandat et celle de mon équipe également avec ses joies, ses peines, ses catastrophes. Je pense aux inondations du sud de la France. Il faut se mettre à la place de ces familles qui ont tout perdu. C'est dans ces moments là que l'on voit la responsabilité des maires souvent conseillés par des ingénieurs de l'état «bardés» de diplômes qui délivrent des autorisations de construire dans des endroits inondables. Je veux bien que la nature change, mais souvent elle réclame ses droits.

Pour ne pas me citer, à Budos cette année, dans la zone constructible, j'ai refusé des permis de construire dans un secteur où les travaux d'écoulement des eaux pluviales n'ont pas été réalisés comme je l'avais demandé. J'espère que mes successeurs tiendront compte de cette décision.

Mars 2020, sonne la fin définitive de mon mandat de maire, je remercie tous les élus qui m'ont soutenu dans tous mes projets ou réalisations. Durant ces 19 années je pense avoir été présent tous les jours et à l'écoute des Budossaises et Budossais. Le métier de Maire, c'est avant tout un métier, avec des responsabilités (normal) comme un chef d'entreprise, cela me convenait mais tout a une fin. On n'est pas élu pour l'honneur, on est élu avec les responsabilités que cela comprend, pour gérer économiquement votre argent et l'argent que l'on nous confie, pour moi cette mission a été accomplie. En période électorale durant les 6 mois avant le jour des élections, la loi interdit aux élus sortants d'écrire les réalisations qui ont été faites; raison pour laquelle je n'en parlerai pas et cela m'arrange, la liste est tellement longue.

Enfin, je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants et je vous attends le 4 janvier 2020 à 19h à la Salle Polyvalente où je vous présenterai, en présence des élus (es), mes derniers vœux de Maire.

Budossaises, Budossais, bonnes fêtes de fin d'année.



Elie ZAUSA Maire





Vie Associative BUDOSSAISE

LE V.T.T

Tout d'abord, en cette fin d'année 2019, nous vous souhaitons un joyeux Noël et une bonne année 2020.

Cette année 2019, le groupe BUDOS VTT s'est étoffé en nombre de participants, même si à toutes les sorties tout le monde n'est pas toujours présent le mardi et samedi matin. Cela dépend du temps et des disponibilités de chacun. En ce mois d'octobre, la pluie est souvent venue contrarier nos sorties VTT. Dommage, la reprise ne sera que plus difficile!

Je rappelle les heures de départ : horaire d'hiver 9h00, horaire d'été 8h30 et toujours du parking de la Salle Polyvalente de Budos.

Pour ceux qui voudraient nous rejoindre, il est préférable de téléphoner la veille au 06-03-37-45-85, vous avez d'autres numéros qui ont paru dans le petit journal.

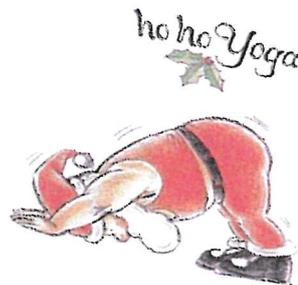
N'hésitez pas à nous rejoindre, la pratique du VTT est bonne pour la santé.



LOISIRS SPORTIFS ET CULTURELS BUDOSSAIS

Nouveaux horaires 2019-2020

- Un lundi sur deux : Gilles gym adultes de 17h30 à 18h30
- Lundi : Céline gym adulte de 18h30 à 19h30
- Mardi : Emelyne hip hop de 18h à 20h
- Mercredi : Mathieu Multisports de 15h à 16h
Mathieu gym enfants de 16h à 17h45
Catherine yoga de 18h à 19h
Mathieu gym adulte de 19h15 à 20h15
- Jeudi : Catherine yoga de 19h à 20h



N'hésitez pas à venir nous rejoindre, même en cours d'année, les séances de gym et yoga sont ouvertes aussi aux messieurs.

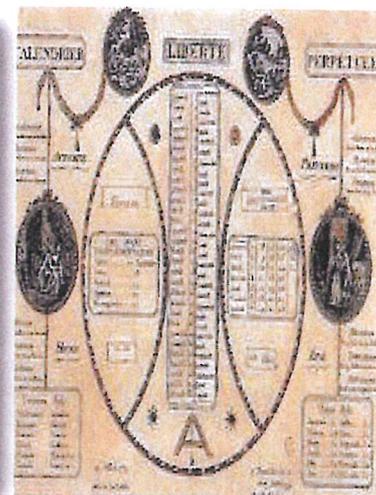
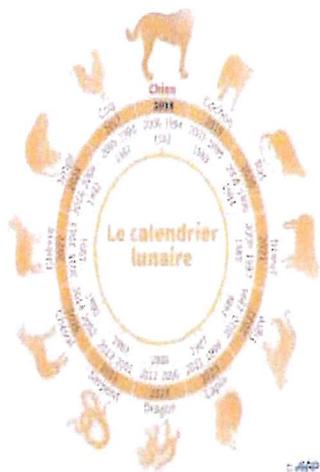
Messieurs, on vous attend !!!

Le 29 novembre nous avons fait venir la troupe théâtrale « Le Figuier ». La troupe a joué « l'Ogrelet », pièce qui a été appréciée par tout le monde. Le rôle de l'Ogrelet était tenu par Mr Fabien LaLaux (de Budos). Une autre pièce aura lieu au mois de février avec une autre troupe théâtrale, vous serez informés par les affiches et le panneau lumineux à la mairie.

Les 22 octobre, 19 novembre et le 17 décembre a eu lieu à la salle des fêtes, une initiation aux danses traditionnelles, organisée par Mme Brigitte Maizeret. La prochaine séance aura lieu le 14 février 2020. Bonne humeur assurée.

Le bureau du L.S.C.B vous souhaite de passer de bonnes fêtes.





Quoi de plus banal, surtout en période de Nouvel An, que d'évoquer le calendrier ? Nous avons tous chez nous un calendrier (pour le jardin, pour nos rdv, pour nos plantations etc...). C'est un objet familier qui nous est d'un grand secours.

Or c'est dès les profondeurs de la Préhistoire que les humains cherchent à se situer dans un temps où un présent insaisissable ne cesse de glisser du futur au passé. Des repères sont indispensables pour fixer ou planifier des événements : naissance et mort, cérémonies et commémorations, moments des semailles et des récoltes, mouvements des marées... Par l'intermédiaire de nos agendas (en latin = choses à faire), nous consignons nos rendez-vous et nous nous inscrivons dans le calendrier des vacances ou des soldes.

La division du temps en jours, semaines, mois, années se fonde le plus souvent (sauf dans les civilisations amérindiennes) sur l'observation directe de phénomènes astronomiques, complétée par des calculs de plus en plus complexes. Les multiples calendriers encore existants sont de trois types : solaires, lunaires et luni-solaires. Le jour solaire correspond à une durée de 24 heures entre deux levers ou deux couchers de soleil. La lunaison est l'intervalle entre deux apparitions de la nouvelle lune. C'est de Babylone en Mésopotamie (sur l'actuel territoire de l'Irak), environ 3000 ans avant notre ère, que nous viennent nos calendriers. Mais l'archéologie met en évidence, en Haute Egypte et en Écosse, les vestiges de calendriers vieux de 5000 à 7000 ans. En l'absence des outils modernes, la précision des repères a de quoi surprendre. On le voit par exemple en Angleterre sur le site de Stonehenge, qui remonte à une quarantaine de siècles. D'énormes pierres dressées (mégolithes) y sont ajustées de telle sorte que, au matin de chaque solstice d'été, le soleil apparaisse exactement dans l'intervalle entre deux blocs.

Le calendrier solaire pose quatre repères qui déterminent aussi l'enchaînement des saisons ; l'équinoxe de printemps et d'automne, où les jours ont la même durée de 2 fois 12 heures ; le solstice d'été, avec le jour le plus long et la nuit la plus courte ; le solstice d'hiver, avec le jour le plus court et la nuit la plus longue. Instauré quelques siècles avant notre ère, le calendrier romain primitif était à base lunaire. L'année comptait 304 jours et débutait en mars. Au fil du temps, l'écart s'étant creusé avec le calendrier solaire, ont été ajoutés des jours qui ont fini par constituer les deux mois additionnels de janvier et février. En 46 avant notre ère, afin de compenser le décalage avec le calendrier solaire, Jules Cé-

sar fait fixer la durée de l'année à 365 jours, auxquels s'ajoute tous les quatre ans une année bissextile. Malgré les progrès qu'il apporte, ce Calendrier Julien reste discordant par rapport au cycle des astres et des planètes. C'est pourquoi, en 1582, le Pape Grégoire XIII impose une nouvelle réforme. Il supprime d'un coup dix jours du mois d'octobre en cours. L'année de 365 jours, comptera désormais 12 mois de 28, 29, 30 ou 31 jours avec une année bissextile tous les 4 ans (adjonction du 29 février). L'année commence au 1^{er} janvier, mais on conserve de son début au 1^{er} mars la désignation des quatre derniers mois par des numéraux ordinaux : septembre (le 7^{ème}), octobre (le 8^{ème}), novembre (le 9^{ème}), décembre (le 10^{ème}). Les calculs effectués par des instruments modernes permettent d'établir que, au prix d'une modification mineure des années bissextiles, la discordance avec les phénomènes astronomiques se limiterait à 3 journées tous les 10.000 ans.

Le Calendrier grégorien se répand rapidement en Europe, plus lentement dans les contrées protestantes, par hostilité à l'autorité du Pape. A partir du 19^{ème} siècle, il se diffuse au niveau mondial pour l'administration la diplomatie, le commerce et la finance, mais le Calendrier Julien reste en vigueur de nos jours dans plusieurs pays chrétiens orthodoxes. De même que les langues liturgiques, il est fréquent que les calendriers traditionnels subsistent dans le domaine du sacré. L'imposition d'un calendrier est en général une prérogative de l'autorité religieuse : César en tant que Pontife, ou le Pape pour la chrétienté.

Tout calendrier présuppose la fixation d'un point de départ du comptage. Les anciens Egyptiens se repéraient par la succession des dynasties. Les Chinois prennent pour jalon initial la naissance du mythique Empereur jaune, en 2698 avant notre ère. Les Romains comptaient à partir de la date supposée de la fondation de la Ville (753 avant notre ère), ou bien de la succession des Consuls en exercice. C'est la persistance du calendrier Julien dans une partie des pays de religion orthodoxe qui explique que Noël se célèbre en Russie 10 jours plus tard que chez nous, et qui justifie le statut flottant des fêtes mobiles. Notre célébration de Pâques, fixée depuis 1700 au premier dimanche suivant la première pleine lune de printemps, fluctue selon les années entre la fin mars et la mi-avril. Faire partir de la naissance de Jésus le début de notre ère est une décision qui ne s'est généralisée que vers le 10^{ème} siècle – alors qu'elle a longtemps coïncidé avec les célébrations païennes du solstice d'hiver (situé par erreur le 25 et non le 21 décembre).



LA JEUNESSE BUDOSSAISE

Le début du calendrier festif de notre association a commencé, par notre célèbre repas « Moules-Frites » qui s'est déroulé cette année le 23 mars avec une bonne participation.

La fête de la St Pierre est ensuite arrivée : elle s'est déroulée du 7 au 10 juin. Nous remercions les différents donateurs pour leurs gestes qui ont permis la réussite de notre loto du vendredi. Nous avons innové cette année avec une soirée Tapas, dans une ambiance années 80, qui a été fortement appréciée par les participants.

Les jeunes Budossaises et Budossais ont pu profiter le dimanche d'un après-midi récréatif où deux structures gonflables et une pêche à la ligne les attendaient : des fous rires, des glissades de la cinquantaine d'enfants présents ont rythmé cet après-midi qui s'est terminé par un goûter. Il était proposé aux joueurs de belote de venir réaliser quelques parties le dimanche après midi : 16 équipes étaient présentes. Un lâcher de ballons suivi d'un apéritif offert par la Jeunesse de Budos clôturait cette journée.

Le lundi, se sont déroulés les traditionnels concours (communal et départemental) de pétanque organisés par La Boule Budossaise. Notre traditionnelle Escargolade n'a pas failli à sa réputation et a attiré

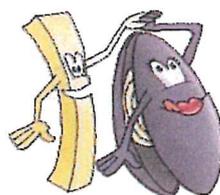
de nombreux amateurs pour déguster de succulents escargots. Notre fête locale s'est achevée devant le traditionnel feu d'artifice tiré depuis le château fort qui a illuminé le ciel Budossais.

Le 27 juillet, nous avons clôturé notre année par un repas, la Grillade Party, autour de la Salle Polyvalente qui rassemble Budossaises, Budossais et leurs amis.

Nous espérons toujours l'arrivée de nouveaux bénévoles qui apporteront leur aide physique et ou intellectuelle.

Notre assemblée générale, ouverte à toutes personnes voulant rejoindre notre association, se déroulera le samedi 18 janvier à 18 heures à la Salle Latapy.

La Jeunesse de Budos vous souhaite ses meilleurs voeux pour l'année 2020.



Bibliothèque

Pause - Lecture

La médiathèque de Podensac et les bibliothèques de Barsac, Budos, Cérons, Illats, Landiras, Portets, Preignac, et Pujols-sur-Ciron, le réseau de lecture publique compte désormais plus de 6.800 abonnés (30% de la population du Canton de Podensac tel qu'il était délimité lors de la naissance du projet). L'inscription y est gratuite, et une carte unique permet d'emprunter des documents dans tous les points du réseau.

Ces documents peuvent ensuite être rendus dans n'importe laquelle des bibliothèques du territoire, et sont réacheminés dans leur bibliothèque d'origine par l'équipe professionnelle.

Notre sélection de plateformes gratuites permettent de lire des livres sur vos différents supports numériques (PC, tablettes, liseuses...) de se perfectionner en traitement de texte, apprendre une langue étrangère, visionner un film gratuitement ou encore lire un livre en version numérique... Rien de plus simple avec notre sélection de sites dédiés à l'apprentissage !

Tels sont les services que nous vous proposons avec notre sélection de ressources numériques accessibles chez vous ou à l'espace multimédia !

Beaucoup de succès avec les matinées multimédia qui sont généralement le samedi matin de 10h à 12h sous le contrôle de Xavier de la Médiathèque.

Nous vous rappelons les horaires :

le lundi de 16h30 à 18h30

le mercredi de 15h à 17h

le samedi de 10h à 12h



dernier atelier multimédia

Le calendrier chinois traditionnel est luni-solaire, comportant 365 jours mais des mois fixés sur les lunaisons. Le calendrier hébraïque part du récit biblique de la création du monde, ce qui nous place en l'an 5780. Dans le monde musulman s'est maintenu le calendrier lunaire de l'époque pré-islamique. Il pose pour point de départ en 642 l'Hégire (exil du Prophète Mahomet de La Mecque vers Médine).

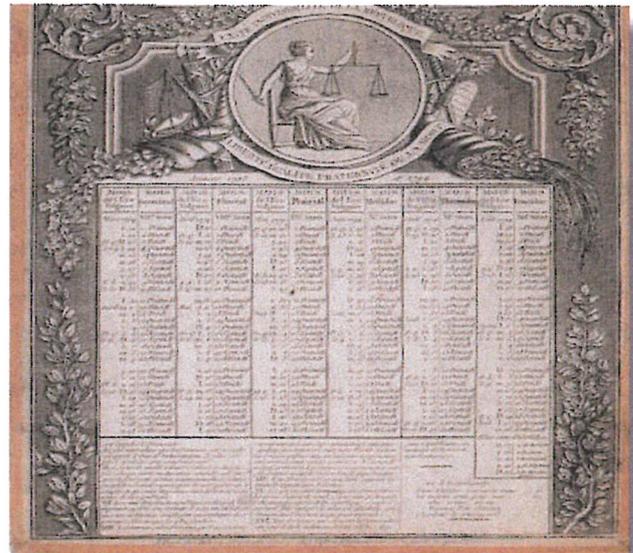
Les croyants se situent donc aujourd'hui en 1441 du calendrier hégirien, avec chaque année une avance de 10 à 12 jours sur le calendrier solaire. Et le début et la fin du mois de jeûne du Ramadan, déterminés par la perception à l'œil nu du mince croissant de la nouvelle lune, peuvent varier de 2 à 3 jours entre le Maroc et l'Indonésie.

Pour clore cette revue de pratiques diverses dont nous n'avons pas toujours conscience, évoquons les noms donnés aux composantes du calendrier. Les Chinois placent chaque nouvelle année, qui débute au printemps, sous le signe propitiatoire d'un animal : année du Rat, du Bœuf, du Lapin, du Dragon, de Serpent, du Cheval, de la Chèvre, du Singe, du Coq, du Chien, du Cochon. La désignation romaine par des divinités ou des héros païens subsiste pour les six premiers mois du Calendrier Julien (Mars, Aphrodite, Maïa, Junon, Julius, Augustus). Il en va de même pour les jours de la semaine, consacrés à la Lune, à Mars, à Mercure, à Jupiter (Jovis) et à Venus. Samedi, dérivé de Shabbat, rappelle l'influence hébraïque. Quant au Dimanche, Jour du Seigneur, il a remplacé le jour du Soleil, désignation maintenue dans des langues comme l'anglais (Sunday).

La difficulté de rompre avec une longue tradition est illustrée par l'échec du calendrier révolutionnaire français. Afin d'émanciper le peuple de la prégnance du catholicisme, la Convention décide en 1792 l'instauration d'un calendrier scandé par les seules fêtes révolutionnaires, où les mois comprendraient tous 3 décades et porteraient des appellations latinisantes correspondant aux phénomènes climatiques ou aux activités rustiques. Fabre d'Églantine, chargé de l'entreprise, introduisit ainsi Nivôse (janvier, mois de la neige), Pluviôse (février, mois de la pluie), Ventôse (mars, mois du vent), Germinal (avril, mois des semis), Floréal (mai, mois des fleurs), Prairial (juin, mois de la fenaison), Thermidor (juillet, mois de la chaleur), Messidor (août, mois des moissons), Fructidor (septembre, mois des fruits), Vendémiaire (octobre, mois des vendanges), Brumaire (novembre, mois du brouillard), Frimaire (décembre, mois du froid). L'entreprise ne manquait ni de logique ni de poésie. Mais elle ne parvint à aucun moment à se substituer à des habitudes millénaires. En 1806, Napoléon rétablit le calendrier grégorien, qui est encore le nôtre.



calendrier grégorien



calendrier de l'an II



almanach du facteur

Anne Marie NAFFAKH



calendrier chinois



calendrier maya



la vie Paroissiale



En septembre, quelques changements ont eu lieu sur nos secteurs pastoraux de Langon et de Podensac ainsi qu'au niveau diocésain.

Départs : Secteurs pastoraux

Par décision de Mgr Ricard, le père Jean Christophe Slaiher a été nommé recteur du sanctuaire de Verdélais et quitte ses fonctions de curé de Langon et de Podensac.

Diocèse de Bordeaux et de Bazas

Le 25 septembre Mgr Jean Pierre RICARD a eu 75 ans, âge au-delà duquel il est tenu de cesser ses fonctions. Il a présenté sa démission au Pape François qui l'a acceptée. Jean Pierre RICARD était à la tête du diocèse de Bordeaux Bazas depuis 18 ans, il avait été nommé par le Pape Jean-Paul II le 21 décembre 2001.

Nominations : Secteurs pastoraux

Le Père Thomas Brenti est nommé curé de toutes les paroisses de Langon et de Podensac. Il a été installé par Mgr Ricard le dimanche 15 septembre 2019 lors de la messe de Langon.

Diocèse

En attendant de nommer un successeur à Mgr RICARD, le Pape a désigné Mgr Lacombe Administrateur diocésain.

Le 14 novembre Mgr Lacombe a annoncé que le Pape François a nommé Mgr Jean-Paul James archevêque de Bordeaux et de Bazas. Il était jusqu'alors évêque de Nantes.

La messe d'installation de Mgr Jean-Paul JAMES aura lieu le dimanche 26 janvier 2020 à 15h, en la cathédrale Saint-André de Bordeaux.

Changements

Presbytère de Langon :

Nouveau numéro de téléphone : 05-57-36-41-53

Nouvelle adresse mail : secretariat@catholanganon.fr

Presbytère de Podensac :

Nouvelle adresse mail : secretariat@cathopodensac.fr

Newsletter Si vous souhaitez recevoir chaque semaine la lettre d'informations des secteurs pastoraux de Langon et de Podensac, inscrivez-vous :

directement sur le site : www.catholanganonpodensac.fr
ou par mail : communication@catholanganonpodensac.fr

Denier de l'Eglise



Prêtres, diacres, séminaristes, laïcs salariés et bénévoles, tous sont animés par une même volonté de servir l'annonce de l'Évangile, à travers la célébration des sacrements, l'accompagnement de ceux qui le souhaitent et le service des plus fragiles. Votre don est essentiel pour permettre à l'Église de vivre. Bénéficiez de 66% de déduction fiscale sur votre impôt, en 2019. Pour cela votre don doit nous parvenir avant le 31 décembre 2019. Un don de 150 € après déduction fiscale vous revient en réalité à 51 €.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à : BELIS Monique Répondant paroissial 2, Rue Jules Ferry 33720 Budos Tél. : 05-56-62-40-31

NOS JOIES NOS PEINES

Mariages

Juin 2019 Loïc ZAUSA et Eugénie AGUDELO

Aout 2019 Brice THORRIGNAC et Estelle Le FLOCH

Obsèques

Juillet 2019 Robert DUMARTIN

Aout 2019 Christian BERNARD

Septembre 2019 Patrick GUEUGNON

Catéchèse

Tu as de 7 à 11 ans, tu es baptisé ou pas encore baptisé, tu as envie de connaître la religion des chrétiens :

Viens vivre des temps forts : en équipe, en grand groupe, pèlerinage à Lourdes, mini camp d'hiver, caté découvertes, fêtes de NOEL, PAQUES, baptêmes, communions.....

L'aumônerie de l'enseignement public est un service de l'Église auprès des jeunes des collèges et des lycées. C'est le prolongement naturel du catéchisme.

Parents si vous vous sentez concernés ne manquez pas de prendre contact avec :

Presbytère de LANGON 2, rue St Gervais LANGON
Tél 05 57 36 41 53

Aumônerie des collèges et lycées :

Contact : abbejeanmaurel@gmail.com

tél : 06-40-23-87-64

Jean-Rémi et Anne Larrat a.larrat@outlook.fr

tél : 07-81-33-92-48

Catéchisme

Contact : Christine FORESTIE tél : 06 20 10 03 45

Scouts et Guides de France Louis Beaulieu

Contact : Jean LAFARGE Sgdf.langon@gmail.com

tél : 06-86-15-21-02

Vous désirez célébrer votre mariage chrétien en 2020. Faites-vous connaître avant le 30 octobre 2019. Après il sera trop tard. Vous désirez faire baptiser votre enfant? Faites-vous connaître 3 mois avant la date prévue. Des personnes servant de répondants paroissiaux peuvent vous renseigner sur la vie de la paroisse de BUDOS : catéchisme, aumônerie, baptême, mariage, funérailles.

Nom des personnes Répondants Paroissiaux.

Madame BELIS Monique : Tél : 05-56-62-40-31

Madame DUCLA Bernadette : Tél : 05-56-76-62-63

Madame LAURET Jacqueline : Tél : 05-56-76-65-51

Madame RODIER Martine : Tél : 05-57-31-04-64

Un planning des messes sera affiché en début de tous les trimestres sur la porte de l'église. Pour plus d'informations, un site Internet est à votre disposition.

CHANGEMENT D'ADRESSE MAIL

Secrétariat de Langon : secretariat@catholanganon.fr

Administrateur du site : tél 05-57-36-41-53

mail : communication@catholanganonpodensac.fr

Meilleurs vœux à vous tous pour 2020



Décès

Robert DUMARTIN
Florian CAZEAUX
Christian BERNARD

le 29 juin 2019
le 1^{er} juillet 2019
le 7 août 2019

Naissance

Marley GERLIN
Yulia PIERRET COIFFE
Leya PETIT
Léo YALÇIN
Lissandro SERRA

le 28 décembre 2018
le 17 avril 2019
le 12 juin 2019
le 24 juillet 2019
le 27 juillet 2019

Mariage civil

Didier TRUEL et Nathalie BERTRAND
Loïc ZAUSA et Eugenia De Jesus AGUDELO
Jérémy TROVALET et Mélody CHAMPROUX
Brice THORRIGNAC et Estelle LE FLOCH
Mathieu LACOSTE et Blandine TASSONI
Jean-Baptiste MARQUETTE et Marie-Pascale BOULANGER

le 4 mai 2019
le 1^{er} juin 2019
le 29 juin 2019
le 2 août 2019
le 21 septembre 2019
le 23 novembre 2019

Baptême civil

Adrian TEIXEIRA

le 27 juillet 2019



CHEMINS DE RANDONNÉES

Refonte du plan des itinéraires

Appel à participation

Cette démarche prendra environ 1 an. Elle nécessitera un travail de terrain important et précis. Pour l'aider dans cette tâche, la Communauté des Communes veut identifier les acteurs locaux intéressés et volontaires, afin de constituer un groupe de travail et de partenaires usagers des randonnées à pieds, à cheval ou à vtt.

Habitant(e)s du territoire ayant une bonne connaissance des chemins, membres d'associations :

faites vous connaître !

Les premières réunions des différents groupes de travail constitués se sont déroulées au mois de novembre.

Contact : LOLITA TASTET tél : 06-14-50-14-69
- chargée de projets économie et tourisme-
LOLITA.TASTET@CONVERGENCE-GARONNE.FR



Dates des élections
municipales 2020

1^{er} tour : 15 mars 2020
2^e tour : 22 mars 2020

Collecte de Sapins



Déposez votre sapin
naturel sans décoration, sans neige
artificielle ni housse, sur le parking
de la Mairie.

Collecte le jeudi 23 janvier 2020